

Rapport 2019

Faits saillants des résultats financiers

Définitions

Budget de fonctionnement: Dépenses courantes liées au fonctionnement normal de l'arrondissement (ex. : salaires des employés).

Programme triennal d'immobilisations (PTI): Dépenses d'investissement liées à l'amélioration et à l'aménagement du milieu de vie, planifiées sur trois ans et révisées chaque année (ex. : réaménagements de parc, réfection des rues).

2019

Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve pour 2019 avait été établi à 63,8 M\$, avec des revenus anticipés de 3,1 M\$.

Les résultats de l'arrondissement pour l'année 2019 ont été marqués par les éléments suivants:

- ✦ Efforts en verdissement, partout sur le territoire :
 - Réalisation de nouvelles ruelles vertes;
 - Plantation de 619 arbres et 6 836 vivaces et arbustes;
 - Déminéralisation de 588 mètres carrés de surface bétonnée.
- ✦ Adoption d'un plan d'action culturel et renouvellement du titre de Municipalité amie des enfants;
- ✦ Hausse de 50 % des coûts déclarés pour les travaux associés aux permis et augmentation de 6,5 % du nombre de permis délivrés, tous types confondus;
- ✦ Réfection de l'auditorium de la maison de la culture Mercier et aménagement de 2 nouveaux jeux d'eau aux parcs Saint-Donat et Raymond-Préfontaine ;
- ✦ Remplacement de 422 entrées de service en plomb;
- ✦ Démarche d'optimisation, en collaboration avec le Service de la performance organisationnelle, concernant le processus de délivrance des permis et de l'inspection des logements, à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), ainsi que l'offre de services aux arrondissements à la Division du soutien technique et logistique aux installations (DSTLI);

- ✦ La réalisation du premier exercice de budget participatif, auquel 400 citoyens ont participé et ont adopté 4 projets ;
- ✦ En collaboration avec la SDC, mise en place de la Politique locale commerciale et durable ainsi que d'autres mesures en soutien à la Stratégie pour un environnement de vie sain et durable ;
- ✦ Tenue d'un Forum en appui au plan local de déplacements ;
- ✦ Actualisation du programme de ruelles vertes et simplification du processus ainsi que le développement d'une expertise à l'interne pour la réalisation de projets de ruelles vertes.

Budget d'immobilisation

Pour l'année 2019 du PTI 2019-2021 de l'arrondissement de MHM, près de 5,2 M\$ ont été investis sur l'ensemble du territoire, soit 4,1 M \$ prévus au programme d'immobilisations de l'année et 1,1 M\$ en provenance de programmes de financement des services centraux. Les investissements de l'arrondissement ont été répartis comme suit :

- ✦ 2,5 M\$ pour l'aménagement et/ou réaménagement de parcs et installations :
 - Réaménagement du parc de l'Ancienne-Pépinière;
 - Réaménagement de la pataugeoire en jeux d'eau et des aires de jeux au parc Saint-Donat;
 - Réfection du jeu de pétanque au parc Sainte-Claire;
 - Réaménagement des parcs Hector-Vinet et Juliette-Huot;
 - Remplacement des tableaux de pointage et du panneau d'alimentation au parc Louis-Riel;
 - Aménagement de nouveaux jeux d'eau au parc Raymond-Préfontaine;
 - Achat d'éléments d'éclairage pour différents parcs.
- ✦ 1,4 M\$ pour la réfection routière et les infrastructures urbaines :
 - Conception, reconstruction de trottoirs (\pm 3 km ou 6 120 m²) et de chaussées (\pm 1,2 km ou 14 000 m²);
 - Réfection mineure de trottoirs (RMT) et dalles de supports à vélo (\pm 1,1 km ou 2 290 m²);
 - Aménagement d'avancées de trottoirs (ajout de 41 saillies verdies simples et doubles).
- ✦ 0,9 M\$ dans l'entretien de nos bâtiments :
 - Poursuite de la mise aux normes de l'aréna Saint-Donat;
 - Rénovation de la maison de la culture Mercier (sièges de l'auditorium, régie, plancher et câblage);
 - Ajout de serpentins à la bibliothèque Mercier;
 - Réfection des vestiaires du pavillon des baigneurs de la piscine Maisonneuve;
 - Réfection des portes d'accès du Centre Pierre-Charbonneau.

- ✦ 0,3 M\$ pour l'apaisement de la circulation :
 - Financement pour l'installation de huit dos-d'âne et d'un aménagement de passage piétons surélevé;
 - L'aménagement d'un parcours des écoliers sur l'avenue Pierre-De Coubertin;
 - L'aménagement de plusieurs ruelles vertes, dont le prolongement de la promenade Luc-Larivée jusqu'au parc Hochelaga (aménagement de trois ruelles en pavé drainant).

- ✦ 0,1 M\$ pour l'acquisition d'équipements :
 - Achat d'une console de son, d'un ordinateur studio, de périphériques ainsi que du matériel d'éclairage pour la maison de la culture Maisonneuve;
 - Achat d'équipement pour l'accessibilité universelle à la piscine Pierre-Lorange.

De plus, un montant de 18,7 M\$ supplémentaire provenant de budgets de la Ville centre a été investi sur l'ensemble du territoire pour :

- La réfection routière;
- Le renouvellement des réseaux d'aqueduc et d'égout;
- Le verdissement des parcs locaux;
- L'accessibilité universelle;
- La protection des immeubles locaux;
- L'acquisition d'équipements culturels;
- La revitalisation de quartiers;
- Les installations sportives extérieures;
- L'aménagement d'infrastructures urbaines;
- La réalisation de projets structurants.

Cela équivaut à un investissement total de 23,9 M\$ en 2019 sur le territoire de l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve (budgets d'arrondissement et de la Ville centre confondus).

2020

Cap sur les projets en cours de réalisation

- ✦ Budget participatif – Mise en œuvre des projets retenus au terme de l'édition dans Mercier-Ouest (ex : Pavillon au parc Saint-Donat) et lancement de la

- démarche dans les deux autres quartiers (Mercier-Est et Hochelaga-Maisonneuve);
- ✦ Sécurité – Poursuite de l’implantation des mesures d’apaisement de la circulation et aménagement de corridors facilitant les déplacements actifs dans le contexte de la COVID-19;
 - ✦ Mobilité active – Déploiement de nouvelles voies actives sécuritaires qui incluent une prolongation du réseau cyclable, et installation de 1000 nouveaux supports à vélo;
 - ✦ Verdissement – Plantation d’arbres, aménagement de 10 ruelles vertes, projet des Jardins D’Orléans, acquisition d’un espace vert en prévision de la création d’un nouveau parc (Sainte-Émélie), aménagement de 2 jardins communautaires (Clément-Jetté Nord et Dupéré);
 - ✦ Parcs – Planification de l’aménagement d’un accès à l’eau au parc de la Promenade Bellerive, planification d’un skatepark au parc Honoré-Mercier, adoption d’un nouveau Plan directeur des parcs, réaménagement de la portion sud-est du parc Saint-Clément, mise aux normes du chalet des parcs Duquesne et Jean-Amyot ainsi que de la pataugeoire de ce dernier;
 - ✦ Culture – Travaux de réfection des bibliothèques Mercier (fin) et Maisonneuve (début), réaménagement de la salle de spectacle de la maison de la culture Maisonneuve.

Rapport du Vérificateur général

Il est mentionné que le Vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2019, sans aucune réserve.